

Le Comité croit savoir que le Directeur du Service doit maintenant approuver personnellement toute recommandation du SCRS portant refus d'une habilitation de sécurité. Dans le cas des demandes de citoyenneté et d'immigration, le directeur doit aussi faire un rapport au solliciteur général. Le Comité a appris que le SCRS avait recommandé le refus d'une quinzaine d'habilitations de sécurité depuis l'établissement de la Politique de sécurité du gouvernement en 1986.

#### 4.1.2 *Protection et classification des biens de l'État*

La Politique de sécurité du gouvernement contient des lignes directrices sur la protection et la classification des documents, renseignements et autres biens de l'État. Les principaux éléments du système de classification sont :

- 1) la délégation aux sous-chefs de la responsabilité de protéger les renseignements et autres biens qui relèvent de leur compétence;
- 2) l'obligation de classer les renseignements lorsque leur divulgation sans autorisation ou quelque autre atteinte à leur intégrité risquerait vraisemblablement de porter préjudice à l'intérêt national, au sens des dispositions particulières de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- 3) l'obligation de limiter l'accès aux renseignements et biens classifiés aux seules personnes dont les tâches l'exigent et qui détiennent une cote de sécurité valable et de niveau approprié;
- 4) l'obligation de désigner les renseignements lorsque leur divulgation sans autorisation ou quelque autre atteinte à leur intégrité risquerait vraisemblablement de causer un préjudice à d'autres intérêts que l'intérêt national, au sens des dispositions particulières de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;
- 5) l'obligation de limiter l'accès aux renseignements et aux biens désignés aux seules personnes dont les tâches l'exigent et qui ont fait l'objet d'une vérification approfondie de la fiabilité;
- 6) l'obligation de s'assurer que toutes les personnes soumises à une enquête de sécurité soient traitées avec justice et impartialité;
- 7) l'obligation de protéger les renseignements et les biens classifiés et désignés suivant les normes de sécurité et l'évaluation de la menace et des risques<sup>1</sup>.

Il y a trois niveaux de classification pour les documents et biens dont l'utilisation est réputée délicate pour des raisons de sécurité nationale. Les personnes dont les tâches